

TRIBUNAL JUDICIAIRE de TARBES  
Service de la Protection des majeurs  
DU GREFFE DU  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE TARBES

6 bis rue Maréchal Foch  
BP 1326  
65013 TARBES

Téléphone : 05.81.75.04.75 - Fax :

N°R.G. : 23/A/00015 N°Portails : DB2B-6-87H-P  
Cabinet : 2

Gisèle TUCOU-BLANQUET Veuve CHILEMME

N° de minute :

## ORDONNANCE DE VENTE

D'IMMEUBLE

Le 15 Juin 2023,

**Nous, Jean Luc GRACIA, juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles, assisté de Sylvie BLONDEAU, greffière ;**

Vu la requête reçue le 27 Février 2023 de M. Benoît CRUZEL, fils, en qualité de représentant légal, Mme Catherine CHILEMME, fille, en qualité de représentant légal, de Mme Gisèle TUCOU-BLANQUET Veuve CHILEMME et les pièces jointes ;

Vu les dispositions de l'article 505 du code civil ;

Attendu qu'il est envisagé de vendre à l'amiable maison, sis 4 Rue Jean Maumus 65430 SOUES, dont Mme Gisèle TUCOU-BLANQUET Veuve CHILEMME est propriétaire ;

Attendu que le prix offert pour ce bien correspond à sa valeur vénale actuelle ainsi qu'il résulte de l'avis de deux professionnels de l'immobilier en date du 7 Décembre 2022,

Attendu que cette opération étant conforme à l'intérêt de la personne protégée, il y a lieu de l'autoriser ;

Attendu qu'il convient, vu l'urgence, d'ordonner l'exécution provisoire de cette décision ;

### PAR CES MOTIFS :

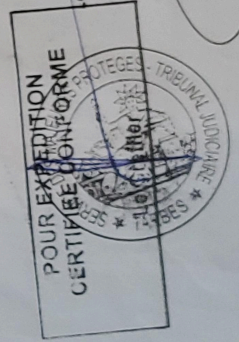
**Nous juge des contentieux de la protection statuant en qualité de juge des tutelles, statuant, hors la présence du public, par ordonnance rendue en premier ressort,**

**Autorisons M. Benoît CRUZEL, fils, en qualité de représentant légal, Mme Catherine CHILEMME, fille, en qualité de représentant légal, à vendre à l'amiable le bien sis 4 Rue Jean Maumus 65430 SOUES, au prix minimum net vendeur de 280 000 € payable comptant à la signature de l'acte authentique ;**

Ordonnons l'exécution provisoire de la présente décision qui sera notifiée à :

Mme Catherine CHILEMME  
M. Benoît CRUZEL

La greffière



Le juge des contentieux de la protection  
statuant en qualité de juge des tutelles